

Le SNCA-CGT , appelle les agents des chambres de métiers à la mobilisation générale le 9 janvier 2020

Après s'être mobilisé le 5 décembre 2019, le SNCA-CGT avait déposé un préavis de grève national illimité à partir du 17 décembre contre le projet de réforme des retraites par point. le SNCA-CGT reconduit son appel à la mobilisation pour le 9 et le samedi 11 janvier 2020.

Le passage à un système par points calculé sur l'ensemble des périodes d'activité nie la prise en compte des aléas de la vie et touche particulièrement les femmes. Pour tout le monde, cela entraînerait une baisse des pensions et des départs à la retraite de plus en plus tardifs.

Le « système universel par points, c'est la fin des régimes de retraite avec :

- des réductions du niveau des pensions,
- un recul mécanique de l'âge réel de départ à la retraite,
- une pénalisation des salarié·es ayant une carrière hachée, en particulier les femmes.

Un projet qui conduira à accentuer la paupérisation des agents des chambres de métiers et de l'artisanat.

Ce projet de réforme conjugué à une politique salariale rigoureuse des CMA, notamment en gelant la valeur du point d'indice des agents depuis maintenant 10 ans et une absence évidente de perspective et d'évolution de carrière, pénalisera, dans les années à venir, encore plus lourdement

les personnels des chambres de métiers et de l'artisanat.

Au regard de la situation sociale exceptionnelle, le SNCA-CGT appelle donc l'ensemble des salariés des chambres de métiers à faire obstacle à ce projet de réforme injuste.

Le jeudi 9 Janvier,

MOBILISEZ VOUS !

*Pour les CMA, voir **ici** le préavis de grève illimité et **ici** le courrier d'information envoyé à CMA-FRANCE pour le 9 janvier.*

*Pour les salariés des CFA de droit privé voir **ici** le préavis de la FERC.*